

## Déroulé des journées d'Avignon 2016 de la FNCC



- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b><u>Mercredi 13 juillet</u></b> | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 16h00-19h00 : « <b>Le rayonnement politique des arts du cirque</b> » - Rencontre publique organisée par le groupe de concertation d'élus et de professionnels sur le cirque - FNCC/Artcena/Territoires de Cirque/Syndicat des Cirques et Compagnies de Création/Fédération Française des écoles de Cirque - lancement du carnet Cirque et débat sous forme de dialogues</li></ul> <p>- Restauration sur place et spectacle (<i>sur réservation</i>)</p> <p><u>Lieu : Espace de l'Île Vincent de Paul - chemin de l'Île Piot</u></p>   |
| <b><u>Jeudi 14 juillet</u></b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 10h00-12h00 : « <b>Compagnies indépendantes et collectivités territoriales : poursuivre et approfondir le dialogue</b> » - Rencontre publique organisée par la FNCC et le Synavi</li><li>❖ 14h30-16h30 : « <b>Emploi artistique et culturel : une responsabilité partagée des scènes publiques et des collectivités territoriales</b> » - Rencontre publique organisée par la FNCC, le SNSP et France Festivals, avec la participation de Jean-Paul Guillot</li></ul> <p><u>Lieu : Mairie annexe de l'intra muros – Maison Manon - 12 Place des Carmes – salle Allauzen, au rez-de-chaussé</u></p>  |
| <b><u>Vendredi 15 juillet</u></b> | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 10h00-17h30 : « <b>70ème festival, 70 ans de politiques culturelles. Et maintenant ?</b> » - Colloque à l'occasion de la 70ème édition du Festival d'Avignon organisé par l'OPC, la FNCC et le Comité d'Histoire du Ministère, en partenariat avec le Festival d'Avignon</li></ul> <p><u>Lieu : salle des colloques du Cloître Saint-Louis</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 18h00-20h00 : <b>Temps d'échanges et de convivialité autour d'un buffet campagnard entre les adhérents de la FNCC</b></li></ul> <p><u>Lieu : Mairie annexe de l'intra muros – Maison Manon - 12 Place des Carmes – salle Allauzen, au rez-de-chaussé</u></p> |
| <b><u>Samedi 16 juillet</u></b>   | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 9h30-13h30 : <b>Assemblée générale de la FNCC, débat « En tant qu'adhérent-e, quelles perspectives pour une participation active à la vie de la FNCC ? »</b> et cocktail déjeunatoire</li></ul> <p><u>Lieu : Hôtel de Ville d'Avignon</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 16h30-18h30 : « <b>Les politiques publiques ont-elles failli ?</b> » - Colloque organisé avec les associations d'élus</li></ul> <p><u>Lieu : Cour du Cloître Saint-Louis</u></p>  |
| <b><u>Dimanche 17 juillet</u></b> | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 10h00-13h00 : « <b>Elu-e-s, professionnel-le-s et citoyen-ne-s au service des Arts et de la Culture</b> » - Tables rondes organisées par la FNCC, et la COFAC, avec la participation de la CGT Spectacle et du Syndeac</li></ul> <p><u>Lieu : Mairie annexe de l'intra muros – Maison Manon - 12 Place des Carmes – salle Allauzen, au rez-de-chaussée</u></p>  |

Mercredi 13 juillet 2016

**16h00 – 19h00 :**

**« Le rayonnement politique des arts du cirque »**

Rencontre publique du Groupe Cirque

FNCC/Artcena/Territoires de Cirque/Syndicat des Cirques et Compagnies de Création/Fédération Française des écoles de Cirque

**Espace de l'Île Vincent de Paul - chemin de l'Île Piot- AVIGNON**

**Propos :**

Un moment d'échanges entre élus locaux et professionnels.

Cohésion des territoires, lien social et intergénérationnel, politiques vers la jeunesse, présence de culture dans les territoires peu dotés en équipements culturels, vitalité économique, dynamiques de réseau... par l'itinérance, par l'immédiateté de l'expressivité circassienne, par son attrait auprès des jeunes, par sa diversité de création, le cirque est un acteur essentiel des politiques culturelles territoriales.

La rencontre sera l'occasion de présenter le carnet « Cirque » de la FNCC, puis de donner la parole aux élus, artistes, opérateurs sous forme d'une série de courts dialogues, problématisés autour d'une question centrale (vent d'être mis en débat avec la salle) :

*"Politiques culturelles territoriales : pourquoi, comment s'appuyer sur le cirque ?"*

**A propos du carnet « Cirque » :** Un guide pratique, pensé par les élus de la FNCC et réalisé avec le Groupe de concertation d'élus et de professionnels sur les arts du cirque. Le cirque est un art aux formes multiples et au renouvellement esthétique incessant. Sa prise en compte dans les politiques culturelles locales apporte dynamisme, cohésion et réflexion à la vie collective. La mobilité des chapiteaux et des troupes itinérantes illuminent d'invention l'espace public. Les écoles, les festivals, les compagnies de cirque sont des partenaires incontournables des élus. Ce guide, qui évoque les différents apports du cirque et réunit de nombreux entretiens et témoignages d'élus, des responsables et d'artistes, veut les en convaincre.



**Echanges avec les participant-e-s autour des thèmes suivants :**

- 1 - Ce que le territoire fait à l'art**
- 2 - Regards croisés sur l'itinérance artistique**
- 3 - La construction d'un projet de territoire à l'échelon régional**
- 4 - La formation au cirque au sein d'un projet de territoire**

**Restauration et spectacle sur place (aux frais des participants)**

20h30 : Spectacle « LA PLI I DONN » de la Compagnie Cirquons Flex.

22h00 : Spectacle « HIERDEMAIN » Le Lido Centre des arts du cirque.

**Jeudi 14 juillet 2016**

**10h00 – 12h00 :**

**« Compagnies indépendante et collectivités territoriales : Poursuivre et approfondir le dialogue »**

**Rencontre publique FNCC/SYNAVI**

**Mairie annexe intra-muros – Salle Allauzen – 12 Place des Carmes – AVIGNON**



**Avec les interventions de Rémy Bovis**, président du SYNAVI, **Florian Salazar Martin**, président de la FNCC.

Les compagnies indépendantes du spectacle vivant portent une grande part de l'émergence, de la production et de la prise de risque artistiques. Elles s'impliquent au quotidien sur des projets de territoire. Pour autant, elles sont les premières touchées par la contraction des budgets publics, soit directement, soit par les restrictions des moyens de production et de diffusion des structures labellisées. Dans ce contexte, comment soutenir durablement les équipes artistiques engagées dans des démarches d'infusion sur les territoires ? Quelles formes doit prendre le partage de la responsabilité culturelle entre élus et professionnels ? Quel doit être le rôle des organisations professionnelles dans la nouvelle construction des politiques culturelles induites par la réforme territoriale ?

**14h30 – 16h30 :**

**« Emploi artistique et culturel : une responsabilité partagée des scènes publiques et des collectivités territoriales »**

**Séminaire FNCC/ SNSP/ France Festivals**

**Mairie annexe intra-muros – Salle Allauzen – 12 Place des Carmes – AVIGNON**

**Avec les interventions de Bénédicte Dumeige**, directrice de France Festivals, **Jean-Paul Guillot**, président de la sous-commission d'observation de l'emploi du CNPS, **Michel Lefevre**, président du SNSP, **Florian Salazar Martin**, président de la FNCC.

**1. Politiques culturelles territoriales : un soutien aux structures culturelles et à l'emploi artistique ?**

Premiers financeurs de la culture, les collectivités territoriales ont de fait une grande responsabilité vis-à-vis de l'emploi artistique. L'engagement de l'argent public contribue ainsi à une création d'emploi importante sur les territoires. C'est à la fois une contribution directe au dynamisme économique des territoires et à la vitalité artistique du pays. Pour autant, cette responsabilité d'employeur (le plus souvent indirect) reste de l'ordre de l'implicite...

**2. Comment mesurer la part effective de l'emploi artistique dans les contrats globaux ?**

Que ce soit pour les festivals ou les équipements, l'achat de spectacles se fait sous forme de cessions, sans qu'apparaissent les données concernant l'affectation de l'argent. Pour les collectivités, les contrats de subventions ne précisent pas non plus la part réelle destinée aux salaires des artistes et des techniciens. Quels moyens d'observations ? Quels critères pour quels projets politiques ?

**3. Les différentes formes du travail artistique et culturel : salariés, intermittents, amateurs, bénévoles... Diversité ou confusion ?**

Le respect de l'engagement citoyen et de la mise en valeur de la créativité des personnes doit être concilié avec celui de l'emploi artistique et culturel professionnel. Comment rendre complémentaires ces logiques différentes ? Témoignages et perspectives sur une réalité complexe, objet de vives tensions et d'un projet de loi controversé.

**4. Vers de nouvelles formes de l'emploi artistique et culturel : permanence ou organisation de la mobilité ?**

Résidences, compagnonnages, réseaux, mutualisations, parcours professionnels, partenariats, coproductions, interventions, mais aussi formation, aide à l'émergence... Au-delà des deux formes traditionnelles de l'emploi dans le secteur artistique et culturel – CDI et CDD d'Usage –, d'autres pistes de structuration peuvent peut-être être envisagées. Certaines ont déjà confirmé leur pertinence. D'autres peuvent être explorées, inventées. Avec à chaque fois, des atouts et des écueils...

Vendredi 15 juillet 2016

**10h00 – 17h30 :**



**« 70 ans de festival, 70 ans de politiques culturelles. Et maintenant ? »**  
Colloque FNCC/ OPC/ Comité d'Histoire du Ministère de la Culture, en partenariat avec le Festival

**Salle des colloques du Cloître Saint-Louis – Cloître Saint-Louis – AVIGNON**

Lieu de rencontres et d'échanges privilégiés entre artistes, professionnels de la culture et élus, Avignon s'inscrit dans le paysage des festivals avec une particularité, celle d'être devenu, très peu de temps après sa création, un espace de mise en débat des politiques culturelles. Les rencontres d'Avignon, auxquelles le nom de Jean Vilar se rattache, en sont un grand témoin. Elles sont l'un des lieux de construction des politiques culturelles par les sujets qu'elles proposent et les figures qui y prennent la parole. Depuis, de nombreux autres lieux de débats se sont développés en Avignon attirant des publics divers, élus, artistes, professionnels et festivaliers. Dans un contexte en pleine mutation, tant d'un point de vue de l'organisation territoriale et de la construction des politiques publiques que des dynamiques culturelles, artistiques ou sociétales, il est nécessaire de rassembler artistes, professionnels et élus pour remettre en débat, construire une nouvelle pensée et imaginer un avenir pour et par la culture. Entre rétrospectives et prospectives, la journée s'articulera autour de dialogues croisant les regards d'élus, de chercheurs, d'acteurs culturels, d'artistes, de jeunes et de festivaliers.

**10h ouverture** par **Olivier Py**, directeur du Festival d'Avignon, **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, **Florian Salazar-Martin**, président de la FNCC

**10h15-12h30 // Histoire du festival, histoire des politiques culturelles : des destins croisés**

- Les rencontres d'Avignon et leurs rôles dans la construction des politiques culturelles territoriales
- Les échos du Festival d'Avignon dans les politiques culturelles et la création artistique

**14h-17h30 // Quel avenir imaginer pour et par la culture ?**

A partir des réflexions, remarques, questions recueillies en amont et le jour de la rencontre, les intervenants discutent avec la salle trois thématiques reflétant certains des grands enjeux des politiques culturelles. Pour chaque thématique un, deux, élu(s) est (sont) associé(s) à un chercheur, un acteur culturel ou un artiste pour répondre à la salle et livrer leurs réflexions.

**Introduction et animation** par **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles et **Florian Salazar-Martin**, président de la FNCC

- Une économie de la culture en mutation, comment en être acteur ?
- Reconstruire une nouvelle ambition politique pour la culture ?
- Arts et culture, des ressources pour se construire et vivre ensemble.

**18h00 - 20h00:**

**Temps d'échanges et de convivialité autour d'un buffet campagnard  
entre les adhérent-e-s de la FNCC**

**Salle des Fêtes – Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – AVIGNON**

**Samedi 16 juillet 2016**

---

**9h30 - 13h30**

**Assemblée générale de la FNCC**  
**Débat : « en tant qu'adhérent-e, quelles perspectives pour une participation active à la vie de la FNCC ? »**  
**Cocktail déjeunatoire**

**Salle des Fêtes – Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – AVIGNON**

---

**16h30 – 18h30 :**

**« Les politiques publiques ont-elles failli ? »**  
**Colloque avec les associations d'élus**

**Cour du Cloître Saint-Louis – 20 rue du Portail Boquier – AVIGNON**

A l'horizon des élections présidentielles puis législatives de 2017, la nécessité s'impose de renouveler collectivement en profondeur les politiques publiques des arts et de la culture. Quelle réflexion pour quelle gouvernance ? Avec quels outils ? Et comment traduire dans les faits l'exigence du respect de droits culturels inscrits dans les lois NOTRe et LCAP ?

Depuis le mois de décembre 2015 en écho aux attentats qui ont profondément bouleversé le pays, plusieurs séminaires ont réuni des élus à la culture, des professionnels, des artistes autour d'une thématique qui s'est imposée d'emblée : « *Les politiques publiques ont-elles failli ?* ». Le débat de cette rencontre des associations d'élus prendra appui sur quelques-unes des 70 propositions qui ont découlé de ces séminaires.

**Dimanche 17 juillet 2016**

**9h30 – 13h00 :**

**« Elu-e-s, professionnel-le-s et citoyen-ne-s au service des arts et de la culture »**

Rencontre ouverte FNCC/ COFAC

avec la participation de la CGT Spectacles et du SYNDEAC

**Mairie annexe de l'intra-muros – Maison Manon - 12 Place des Carmes – Salle du Rez-de-chaussée – AVIGNON**

**Animé par Florian Salazar-Martin**, président de la FNCC **et Marie-Claire Martel**, présidente de la COFAC

2015 aura été l'année de l'entrée des droits culturels des personnes dans la loi (NOTRe). 2016, celle de l'affirmation de principe de la liberté de création artistique mais aussi d'une controverse sur l'encadrement des spectacles en amateur ou avec des amateurs (loi LCAP). La création relève de chacun. L'intérêt culturel général a besoin de tous. Comment déployer concrètement et ensemble les exigences de la démocratie culturelle ?

**9h30 :** Accueil des participants autour d'un café

**10h00 :** Introduction et débat sur la participation de tous à la vie culturelle : nécessité démocratique et territoriale, tensions économiques et sociales

- **Table ronde 1 :** Valeurs communes : comment construire la complémentarité entre amateurs et professionnels ? Ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas : témoignages.
- **Table ronde 2 :** Politiques territoriales : Du débat public à la gouvernance : quel rôle pour les collectivités, les associations et les artistes ? Quels partenariats autour des équipements culturels ? Retour d'expérience.

Madame, Monsieur -----

Fonction : -----

Collectivité territoriale/Organisme : -----

Adresse : -----Code postal-----

Courriel : -----

Téléphone : ----- Télécopie : -----

**Je serai présent(e) :**

**Mercredi 13 juillet 2016 :**

- à la rencontre du groupe cirque:  OUI  NON

**Jeudi 14 juillet 2016 :**

- à la rencontre publique FNCC/ Synavi :  OUI  NON

- à la rencontre publique FNCC/ SNSP/France Festival :  OUI  NON

**Vendredi 15 juillet 2016 :**

- au Colloque à l'occasion de la 70<sup>ème</sup> édition  
 du Festival d'Avignon  OUI  NON

- au temps d'échanges et de convivialité avec les adhérents  OUI  NON

**Samedi 16 juillet 2016 :**

- au colloque avec les associations d'élus  OUI  NON

**Dimanche 17 juillet 2016 :**

- aux tables rondes FNCC/COFAC/CGT Spectacle  OUI  NON

Merci de renvoyer ce bulletin au secrétariat de la F.N.C.C.  
 FNCC – 15 rue Léon Lamaizière – 42000 SAINT ETIENNE  
 Télécopie : 04.77.38.20.48 – courriel : secretariat@fncc.fr